

Nb d'inscrits au CQ 3 à ce jour : 32

Nb de personnes présentes : 7

Présents pour la Ville : Chantal REBEILLE-BORGELA (Adjointe Adjoint chargée de la vie des quartiers), Jean-Louis SOUBEYROUX

Habitants présents : Jean-Claude BEANI, Annette BODIN, Nathalie MAIGNE, Soeur Pierre Elisabeth et abbesse, Denise RECOURA, Anick RENARD,

Excusé(s) : Annick BOEHM, Catherine GANS

1. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU 14 JUIN 2017

Pas de remarques

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

Cinéma

Inauguration le mardi 12 décembre, ouverture le mercredi 13 décembre
L'ambition de la commune est d'obtenir 35 000 entrées par an

Hoirie

Les premières constructions débuteront en début d'année prochaine. Le Super U est toujours à l'instruction.

Le permis de construire du Pôle médical a été délivré, celui-ci sera au rez de chaussée de la résidence seniors.

120 logements dont 50 pour la résidence seniors.

Chassolière

Le permis de construire a été délivré à la SDH

Route de Veurey

Projet Biotop, le permis de construire a été délivré → Résidence du Parc
Un cheminement piétons va être fait, il permettra de traverser la propriété.

Travaux assainissement rue de Charnècles sont en cours de réalisation par le Pays Voironnais

Rue des Pallaches

Une réunion aura lieu afin de donner des informations. Le CQ s'interroge sur le fait que les lignes électriques ne seront pas enfouies, Mr Soubeyroux explique que c'est Enedis qui ne veut pas le faire.

Rue du Boutet

Travaux de démarrage sur le haut de la rue du Boutet. Durant 2 à 3 mois, un trafic de camions (35 camions/jours), ces camions auront des horaires définis. En 2019 la ville et le pays voironnais feront les travaux des réseaux, d'assainissement, d'eau potable et d'aménagement pour la sécurisation des piétons.

Pôle d'Echange Multimodal

Les travaux seront effectués par le pays voironnais, Arcade jusqu'à la gare.

Redynamisation du Bourg

Aménagement urbain place Thévenet et Debelle courant été 2018. Place Thévenet : démolition de « l'annexe » qui permettra de faire des places de stationnement, sur la Place Debelle le trottoir sera rénové ainsi que l'accès au stationnement courte durée.

La ville travaille avec les commerçants sur la signalétique.

3. ORDRE DU JOUR

- Le livreur de fuel qui devait approvisionner un habitant (JC Beani) mais comme il y avait un panneau d'interdiction au PL à la hauteur du cimetière n'a pas osé monter au domicile.

Une fiche navette avait été adressée à la mairie pour signaler qu'il fallait corriger cela avec indication d'un tonnage limite et un début d'interdiction après la zone urbanisée. Limitation faite uniquement pendant les travaux de la route de Chalais, à ce jour elle est levée, il n'y a donc plus de problème

- Panneau de limitation de vitesse sur la route de racin avait été changé de 45 à 50 selon l'obligation de la législation. Le panneau est à 50 km/h car il est à l'extérieur de la ville.

Il y avait au niveau de la jonction avec le chemin du Clet un panneau au dessous du panneau de limitation de vitesse indiquant qu'il s'agissait d'une route de montagne touristique avec nécessité du partage de la voie entre voiture vélo et piéton et donc incitant à la prudence et la vigilance, il a malheureusement disparu ; il serait certainement aussi utile de rappeler par un panneau qu'en montagne le sens montant est prioritaire. => La signalétique va être refaite, la ville va voir si il est possible de réintégrer ce panneau

- Problème de collecte chemin de Ste Claire (JC Beani) mail du jour

Il est expliqué lors de la réunion que la ville a appelé le Pays Voironnais pour avoir des explications, leur réponse est que dans le chemin de Sainte Claire (comme d'autres) le camion de ramassage doit faire une marche arrière pour sortir du chemin, les conducteurs ne sont plus autorisés à faire des marches arrière. Ils ne peuvent donc collecter certains chemins et rues.

L'information n'a pu être diffusée dans les boîtes aux lettres de chaque résident par manque de temps, mais l'information a été faite sur le site internet et Facebook,

Pour pallier à cette problématique une solution a été trouvée => une mini benne est passée le mardi 10/10 de 11h à 17h afin de collecter les ordures ménagères. Néanmoins, à ce jour pas d'information sur une prochaine collecte.

Proposition => déplacer les bacs dans la mesure du possible sur les voies principales

Solutions sur lesquelles la CAPV réfléchit => Création d'un lieu spécifique, déplacement par les usagers sur les voies principales, mais le PV a besoin de temps car des demandes d'autorisation aux mairies sont à faire, et il faut trouver les solutions pour tout le monde.

JL Soubeyroux explique que les grévistes ont formulé dans leurs revendications, ne plus vouloir faire de marche arrière lors du ramassage des poubelles. Une loi existe sur le fait que les marches arrière sont interdites, les sociétés privées appliquent également cette loi. Le choix des rues non ramassées ont été sélectionnées par le Pays Voironnais, la ville ne peut intervenir, et n'a reçu aucune information concernant cette absence de ramassage des ordures ménagères.

4. DIVERS

- **Permis de construire Rue du Boutet :**

Rappel de la réunion du lundi 9 octobre en mairie, il a été dit :

- qu'une attention particulière sera portée sur la mise en place d'un alternant de circulation pour permettre le croisement aisé des véhicules
- l'interdiction est faite aux véhicules de chantier pendant la phase de terrassement (gros camions) de circuler le matin de 7h45 à 8h30
- Rappel comme présenté lors de la réunion d'avril 2015, les travaux d'aménagement de la rue du Boutet se limitent à la partie basse de la rue (réseaux d'eau potable, eaux usées et pluviales, électricité qui n'est pas prévu l'enfouissement des lignes électriques et France Telecom

Les véhicules garés sur le domaine public iront se garer ailleurs, il se pourrait que des interdictions

de stationner soient mis en place.

Une matérialisation au sol sera faite pour les piétons.

Information d'une personne présente au CQ qu'un camion pleine terre serait passé par le haut.

Sur le haut du chemin du Boutet un poteau téléphonique ou électrique est abîmé.

- **Aménagement carrefour route de Raçin / Pré boulat** (priorité à droite/stop)

⇒ Le STOP a été mis en place faite

- **Poubelles et Portail à Malossanne**

⇒ Il n'y a plus de d'affiches indiquant les modalités, les fréquences et jours de collectes par rapport aux catégories de déchets. Rupture d'affiches au Pays Voironnais

5. REPONSES AUX QUESTIONS DIVERSES

- La plaque chemin de Malossanne sera prochainement remise celle ci ayant été commandée tout comme les panneaux.

Demande que ce panneau soit installé chemin des Sources, car les promeneurs prennent le mauvais chemin et se perdent.

- Rappel que pour les bruits des motos, seule la gendarmerie peut procéder à des contrôles de bruit

6. QUESTIONS DIVERSES

1 - Pré Boulat

Le CQ demande à ce que des pointillés soient mis plutôt qu'une ligne continu

Remerciements pour le STOP posé

Panneau interdisant de tourner à gauche est trop petit, les branchages gênent la visibilité du panneau et il est positionné trop loin

Demande à ce qu'une ligne blanche soit faite dans l'épingle de la route (sortie Gravilla), les habitants sont en attente de cette ligne continue depuis des années.

2) – Panneaux

Incompréhension de la pose d'un panneau 50 km/h plutôt que 30, cette route est beaucoup empruntée et cette autorisation à 50 km/h est dangereuse.

CRB explique que le souhait de la commune est de donner cette route au Département. Un personne présente s'inquiète sur le fait que si cette route est donnée au Département les services que faisaient la ville seront-ils maintenus (déneigement) ?

Et, que des radars seront prochainement installés, 1 pour le comptage des véhicules et 1 radar pédagogique.

3) - Grille au ras du chemin, les eaux pluviales, bouche la grille, celle-ci n'est pas nettoyée. CRB explique que si cette grille est très régulièrement nettoyée.

4) - Moustiques puisque les pesticides sont interdits la municipalité a-t-elle trouvé une solution pour l'an prochain ? Proposition de faire comme en Camargue : élevage de libellules.

Il est rappelé les précautions à prendre pour éviter la profusion de moustiques.

5) - Malossane

A qui appartient l'escalier entre le chemin des termes et le chemin de Malossane ? A la ville ou au lotissement ? Plainte que les herbes ne sont pas coupées.

6) - Virage Demirleau

Est il possible de mettre des axes centraux (carrés) afin de délimiter l'axe médian. JLS expliquent que ces procédés ne sont plus en vigueur et disparaissent de plus en plus.

7) - Circulation

Demande que les panneaux PL soient réinstallés pour que les camions étrangers ne passent plus, précision → l'arrêté est toujours valable.

7. FICHES NAVETTES

17/03 Signalisation Col Pommier

Signalisation Camions poids lourds

Ligne blanche sortie Voreppe/en direction de Voreppe

17/04 Sécurité

Mise en place d'une barrière de sécurité à la hauteur de la coupe de bois du chalet qui a créé un gouffre (virage au dessous du chemin Jean Monnet) – Risque de chute de véhicule et de piétons

17/05 Sécurisation pour traverser route de Racin

Mise en place de ralentisseurs dans le virage route de Racin (juste avant l'allée du Pré de la Madone) pour faire ralentir les voitures qui montent vers Racin

Prochaine réunion
mercredi 10 Janvier 2018